

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	37 dont 1 pouvoir

Date de convocation : 17 juillet 2020
Date d'affichage : 17 juillet 2020

SEANCE DU 22 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux du mois de juillet à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle d'honneur de Maringues.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Patrick LAURENT (suppléant de Brigitte BILLEBAUD), Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Nicole PEREZ, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Roland GENESTIER a donné pouvoir à Claude RAYNAUD

Absents représentés :

Brigitte BILLEBAUD

Absents :

Pierre LYAN, Yves RAILLERE

Secrétaire de séance : Françoise MECHIN-VERNIER

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2020-63 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE L'EPF-SMAF

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Le président expose que la communauté de communes Plaine Limagne, est adhérente à l'EPF Auvergne.

Ses statuts prévoient à l'article 5 que le conseil communautaire doit désigner 15 délégués titulaires et 15 délégués suppléants pour représenter l'EPCI au sein de l'assemblée générale de l'établissement.

Les délégués titulaires et suppléants sont désignés par les conseils communautaires parmi les membres des assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre ou des membres des assemblées délibérantes de leurs communes membres.

Sont proposés pour représenter la communauté de communes Plaine Lim

Titulaires (15)	Suppléants (15)
Jean-Paul VIVIER	Alain FAUGERAS
Emmanuel BOUHIER	Christine JAFFEUX
Marc CARRIAS	Raphaël MARTINEZ
Denis BEAUVAIS	Emilie GOURBEYRE
Didier CHASSAIN	Michelle RAYE
Damien PETIT	Jean-Luc TIXIER
Jean-Jacques MATHILLON	David GAYET
Laurent GAILLOT	Jean-Michel COMBES
Gilles MAS	Laurent JAHARD
Gérard MARTINEZ	Christian CHAVAROUX
Ornella CHARTIER	Perinne PEREIRA-LAROCHE
Patrice DARPOUX	Audrey VENIAT
Bernard MANILLERE	Christelle CHAMPOMIER
Laurence SOULERAS	Rémy PETOTON
Marie-Pierre BOURDIER	Alexandre ZAJAC

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de désigner tel que ci-dessus les représentants de la communauté au sein de l'EPF-Smaf
- d'autoriser le président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Au Registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 27/07/2020

Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD

